

Quand utiliser cette fiche d'information :

Étape de planification

Il est nécessaire de bien gérer les déchets humains afin de prévenir l'aérosolisation des fluides et la contamination de l'environnement. Chaque aire occupée par des patients doit disposer d'au moins un système de gestion fermé, où le personnel peut décanter ou éliminer les déchets humains (sous forme solide ou liquide). Si des toilettes sont utilisées, elles doivent être installées dans la salle prévue à cet effet. On ne doit pas se servir de pistolet à pression pour les bassins hygiéniques ni de robinet de toilette pour rincer des réceptacles. Utilisez cette fiche d'information pour vous aider à choisir et à valider le système de gestion des déchets humains le plus approprié pour l'établissement ou le secteur.

Des [définitions](#) et une [bibliographie](#) sont fournies à la fin de ce document.

Système de gestion des déchets

Système	Avantages	Désavantages	Exigences techniques
Sac pour bassin hygiénique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contient un produit pour gélifier les déchets liquides, ce qui rend le transport plus sécuritaire jusqu'au site d'évacuation ▪ Peut être jeté avec les déchets solides réguliers. Il n'est pas nécessaire de le mettre dans le circuit d'évacuation des déchets biomédicaux ▪ N'est pas jetable dans les toilettes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de la contamination potentielle des salles de toilette des patients, clients ou résidents ○ Réduction de l'exposition potentielle des professionnels de la santé à la contamination ▪ Il n'est pas nécessaire d'installer une infrastructure, ni de prévoir des réparations ou de l'entretien. ▪ Utilisation non affectée par les pannes de courant. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produit non durable : <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts de fonctionnement permanents, car les sacs ne peuvent servir qu'une fois ▪ Nécessité de trouver un endroit adéquat pour le stockage et l'accès des sacs jetables par le personnel hospitalier ▪ Peut être jeté dans le circuit d'évacuation des déchets solides ▪ Support requis (p. ex., bassin hygiénique ou commode) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le support peut être jetable ou réutilisable. Il faudra traiter à nouveau le support réutilisable avant toute utilisation avec un nouveau patient, client ou résident. ▪ Nécessité d'avoir un plan d'urgence en cas d'écllosion (utilisation accrue de sacs) et d'interruption de l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune

Fiche d'information de CREA :
**Comparaison entre différents systèmes
de gestion des déchets humains**

Système	Avantages	Désavantages	Exigences techniques
Broyeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'un récipient jetable en papier avec ou sans support réutilisable ▪ Le récipient jetable en papier peut contenir un produit pour gélifier les déchets liquides, ce qui rend le transport plus sécuritaire jusqu'au site d'évacuation. ▪ Le mélange de déchets peut être déversé dans les égouts sanitaires. <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun rejet de déchets dans les toilettes ○ Réduction de la contamination potentielle des salles de toilette des patients, clients ou résidents ▪ Réduction de l'exposition potentielle des professionnels de la santé à la contamination ▪ Comme le couvercle du broyeur se ferme hermétiquement, il n'y a aucune aérosolisation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produit non durable : <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts de fonctionnement permanents, car les récipients en papier ne peuvent servir qu'une fois ○ Nécessité de trouver un endroit adéquat pour le stockage et l'accès des produits jetables par le personnel hospitalier ▪ L'achat d'un produit pour gélifier les déchets liquides et rendre le transport plus sécuritaire jusqu'au site d'évacuation pourrait être requis. ▪ Mise en place d'une procédure de nettoyage en cas de déversement pendant le transport des déchets au broyeur ou au local d'entreposage des articles souillés. ▪ Il faudra traiter à nouveau le support réutilisable avant toute utilisation avec un nouveau patient, client ou résident. ▪ Il faut vérifier que les systèmes internes ou municipaux de plomberie et d'égouts sanitaires ont une capacité suffisante pour accueillir le mélange de déchets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque d'obstruer les tuyaux de plomberie et les canalisations d'égout ▪ Augmentation des quantités d'eau nécessaires (la quantité d'eau nécessaire pour chaque rinçage dépend du broyeur) ▪ Possibilité d'augmentation des coûts en électricité due à l'utilisation d'un ou de plusieurs broyeurs ▪ Nécessité de disposer d'une autre source d'électricité en cas de panne de courant ▪ Investissement important pour acheter et faire installer un ou plusieurs broyeurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de broyeurs requis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à une quantité d'eau suffisante et à des tuyaux dont le diamètre est conforme aux exigences du fabricant. ▪ La quantité d'eau nécessaire pour chaque rinçage dépend du broyeur. ▪ Accès à une source d'électricité

Fiche d'information de CREA :
**Comparaison entre différents systèmes
de gestion des déchets humains**

Système	Avantages	Désavantages	Exigences techniques
		<p>dépendra de la population de patients, de clients ou de résidents et de la configuration de l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut vérifier que seuls les récipients jetables en papier et les lingettes prévues à cet effet soient placés dans le broyeur. ▪ Nécessité de faire des réparations occasionnelles (p. ex. parce qu'un article incompatible a été placé dans un broyeur) et de procéder à un entretien préventif 	
Autolaveur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bassins de lit, urinoirs et cuvettes réutilisables ▪ Aucun déchet n'est jeté dans les toilettes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction de la contamination potentielle des salles de toilette des patients, clients ou résidents ○ Réduction de l'exposition potentielle des professionnels de la santé à la contamination ▪ Comme la porte de l'autolaveur se ferme hermétiquement, il n'y a aucune aérosolisation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité de disposer d'un lieu de stockage adéquat et d'un accès facile à un nombre suffisant de bassins de lit ▪ Risque de contamination croisée lorsque les bassins de lit sont utilisés par plusieurs patients, clients ou résidents ▪ Le transport des bassins de lit ou d'urinoirs dans les corridors pose un risque de déversement et de contamination du lieu de travail et du personnel. ▪ Pour établir une procédure de nettoyage en cas de déversements pendant le transport des déchets à l'autolaveur ou le local d'entreposage des articles souillés. ▪ Investissement important pour acheter et faire installer un ou plusieurs autolaveurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre d'autolaveurs requis dépend de la population de patients, de clients ou de résidents et de la configuration de l'établissement. ▪ Nécessité de faire des réparations occasionnelles (p. ex. parce qu'un article incompatible a été placé dans un autolaveur) et de procéder à un entretien préventif. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à une quantité d'eau suffisante et à des tuyaux dont le diamètre est conforme aux exigences du fabricant. ▪ Accès à une source d'électricité

Fiche d'information de CREA :
**Comparaison entre différents systèmes
de gestion des déchets humains**

Système	Avantages	Désavantages	Exigences techniques
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon les conditions thermiques indiquées dans les normes européennes (EN), la désinfection des conteneurs de déchets humains à 80 °C pendant 60 secondes ne suffit pas pour détruire les spores de Clostridium difficile. ▪ Pour détruire les spores, un détergent alcalin doit être intégré au processus de nettoyage et de désinfection. ▪ Nécessité de mettre en place une procédure afin de vérifier si l'autolaveur satisfait aux paramètres mécaniques requis (relevés) et permet à l'utilisateur de conserver des documents pertinents ▪ Nécessité de disposer d'une autre source d'électricité en cas de panne de courant 	

Définitions

Broyeur : Dispositif qui utilise un système de déchiquetage mécanique et de l'eau pour déverser les récipients jetables et les déchets humains (excréments, urine, vomissement) dans les égouts sanitaires.

Autolaveur : Système de lavage qui élimine la saleté et nettoie le matériel médical avant une désinfection complète ou une stérilisation. Les autolaveurs effectuent une désinfection partielle. Le matériel médical non invasif qui ne nécessite pas de désinfection ou de stérilisation complète peut être retraité dans un autolaveur (p. ex., bassin hygiénique).

Fiche d'information de CREA :
**Comparaison entre différents systèmes
de gestion des déchets humains**

Bibliographie

1. Barker, J., et M. V. Jones. « The potential spread of infection caused by aerosol contamination of surfaces after flushing a domestic toilet », *J Appl Microbiol.*, vol. 99, n° 2, 2005, p. 339 à 347. Disponible à <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1365-2672.2005.02610.x/abstract;jsessionid=6C578FD9EB81DFD5E90B78B1FB7FA37E.f03t04>
2. Groupe CSA. *Norme CSA Z8000-11 : Établissements canadiens de santé*. Toronto, Ont., Groupe CSA, 2011.
3. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI). *Pratiques exemplaires pour le nettoyage, la désinfection et la stérilisation du matériel médical dans tous les lieux de soins*, 3^e édition, Toronto, Ont., Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013. Disponible à : http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/PIDAC_Cleaning_Disinfection_and_Sterilization_2013_FR.pdf
4. Groupe CSA. *Norme Z317.10-09 (R2014) : Manipulation des déchets dans les établissements de santé et les établissements de soins vétérinaires*, Toronto, Ont., Groupe CSA, 2014.
5. Alfa, M., N. Olson, L. Buelow-Smith et B. L. Murray. « Alkaline detergent combined with a routine ward bedpan washer disinfectant cycle eradicates *Clostridium difficile* spores from the surface of plastic bedpans », *Am J Infect Control*, vol. 41, n° 4, 2013, p. 381 à 383.
6. Agence de la santé publique du Canada. *Infection à Clostridium Difficile – Lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections pour la gestion dans les établissements de soins actifs* [Internet], Ottawa, Ont., Agence de la santé publique du Canada, 2013 [cité le 30 mars 2015]. Disponible à : <http://www.phac-aspc.gc.ca/nois-sinp/guide/c-dif-acs-esa/index-fra.php>
7. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI). *Annexe C : Analyse, surveillance et gestion du Clostridium difficile dans tous les établissements de soins de santé*, annexe des pratiques de base et des précautions supplémentaires dans tous les établissements de soins de santé, Toronto, Ont., Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013. Disponible à : http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/PIDAC_IPC_Annex_C_Testing_SurveillanceManage_C_difficile_2013_FR.pdf
8. Bryce, E., A. Lamsdale, L. Forrester, L. Dempster, S. Scharf, M. McAuley, I. Clearie, S. Stapleton et S. Browning. « Bedpan washer disinfectants: an in-use evaluation of cleaning and disinfection ». *Am J Infect Control*, vol. 39, n° 7, 2011, p. 566 à 570.
9. Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS), Lobè, C. *Analyse comparative des équipements de traitement des bassines de lit*, Montréal, Qué., Gouvernement du Québec, 2009. Disponible à https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/AETMIS/Rapports/Sterilisation/ETMIS2009_Vol5_No4.pdf